



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4259

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport du délégataire de service public - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palreja, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Hugué, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 18 novembre 2013**Délibération n° 2013-4259**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport du délégataire de service public - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports annuels des délégataires de service public et précise qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le contrat de concession confié à la société Blue Green groupe SAUR pour construire et exploiter le golf situé sur la commune de Chassieu est conclu pour une durée de 25 ans et se termine le 21 octobre 2015.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2012 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant une analyse au regard du développement durable.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2012.

Données financières des exercices 2010-2012 (en k€)

	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012	Tendance
charges	1 541	1 578	1 650	(+ 4,56 %)	↗
produits	1 753	1 930	1 822	(- 5,93 %)	↘
résultat net	257	382	198	(- 4,82 %)	↘

Avec un total de 1 650 k€, la progression des charges sur l'exercice 2012 est contenue (+ 4,56 %) malgré l'augmentation du poste relatif aux "achats de marchandises" (167 k€, soit + 10,55 %).

Le principal poste de dépenses demeure le personnel (668 k€). Le non-renouvellement de 2 contrats permet une légère réduction de ce poste de l'ordre de - 1,15 %.

Le délégataire réduit également l'ensemble de ses charges externes (- 14 k€) et la réduction du poste "autres charges" initiée en 2011 (- 7 k€) se poursuit en 2012 (- 8 k€).

Enfin, le poste "provisions" (10 k€) enregistre une nouvelle progression s'expliquant par les dépenses de mise aux normes et en conformité auxquelles le délégataire procède à l'approche du terme du contrat de délégation de service public en cours.

Malgré un recul par rapport à 2011 de ses produits de l'ordre de 6 %, le golf de Chassieu, dont la vocation est de démocratiser la pratique du golf auprès du grand public, connaît un développement continu sur les 3 dernières années démontrant un engouement pour ce sport et un vivier de nouveaux joueurs important sur

la région et l'agglomération lyonnaise. En 2012, 68 % du chiffre d'affaires est réalisé avec les activités de service public du golf et de l'enseignement.

Le résultat net de 198 k€ est en recul par rapport au résultat des années précédentes (- 4,82 % par rapport à 2011) du fait d'une météo peu favorable, d'une conjoncture économique morose et d'aléas survenus sur le site qui ont obligé la société à interrompre l'activité de restauration pendant 3 semaines. En outre, la concurrence en matière de vente de matériel et de vêtements de golf s'est accentuée sur le secteur de Chassieu avec l'ouverture d'une boutique spécialisée et la part de marché très importante réalisée par Décathlon Bron.

Le résultat demeure excédentaire pour la 3^e année consécutive, signe d'une gestion dynamique de l'activité golfique par la société Blue Green.

La rentabilité reste très élevée sur cet équipement (10,9 % en 2012, 19,8 % en 2011 et 14,7 % en 2010). Ce recul de près de 9 points s'explique par la constitution par la société Blue Green groupe SAUR de provisions de l'ordre de 10 k€ en 2012 (8 k€ en 2011) nécessaires à la réalisation d'une partie des investissements longtemps reportés (205 k€, dont les mises en conformité et en sécurité des locaux et des équipements demandées par l'autorité délégante).

La redevance annuelle versée à la Communauté urbaine de Lyon par le délégataire s'élève à 90,4 k€ pour l'exercice 2012.

Données d'activité sur les 3 derniers exercices (chiffre d'affaires total et par activité, en k€)

	2010	2011	2012	Evolution 2011/2012	Tendance
golf	858	980	976	(- 0,4 %)	↘
enseignement	256	286	263	(- 8,2 %)	↘
boutique	185	203	162	(- 20 %)	↘
restauration	381	408	375	(- 8 %)	↘
Total	1 680	1 877	1 765	(- 5,97 %)	↘

Les éléments météorologiques, économiques et liés aux aléas subis par le golf se sont répercutés sur l'ensemble des activités 2012 du site de Chassieu :

- nombre de départs liés à des abonnements : 27 465 départs contre 30 865 en 2011 (- 11 %),
- nombre de droits d'entrée uniques (green fees) : 16 190 entrées contre 16 792 entrées en 2011 (- 3,6 %).

Le jeu le week-end concerne toujours la majorité des usagers (57 % des golfeurs) bien que le nombre de joueurs en semaine se maintienne (43 % des joueurs, principalement chez les actifs). A noter une évolution avec la progression du jeu sur le parcours 9 trous (+ 3,5 %) qui répond à la demande des usagers de gagner du temps tout en pratiquant une activité sportive.

Avec son important practice (chiffre d'affaires 2012 de 155 k€, soit 8,5 % du chiffre total du site), le site de Chassieu confirme son statut de centre d'entraînement de premier plan sur l'agglomération de par sa proximité et son accessibilité.

Détail des activités golf et enseignement en volume

	2010	2011	2012	Evolution	Tendance
abonnements golf	483	475	436	(- 8,2 %)	↘
droits de jeu	14 592	16 792	16 190	(- 3,6 %)	↘
licences de golf	1 034	1 111	1 011	(- 9 %)	↘

Concernant la politique de développement durable mise en œuvre par le délégataire, l'année 2012 est marquée par l'exceptionnelle diminution de la consommation d'eau sur le site de près de 49 % avec une consommation totale de 38 000 mètres cubes (contre 74 000 mètres cubes en 2011). Ce résultat est dû à un fort bilan pluviométrique (33 centimètres de pluie en plus sur la Communauté urbaine par rapport à 2011), ainsi qu'au remplacement d'éléments du réseau d'arrosage et au recours à des engrais organo-minéraux qui limitent l'arrosage tout en préservant la biodiversité du site.

En conclusion, les points notables du rapport du délégataire Blue Green groupe SAUR sur l'exercice 2012 sont :

- la baisse du nombre des départs abonnés et des droits d'entrée uniques sur le parcours en lien avec une météo défavorable et une conjoncture économique morose,
- l'augmentation des charges du site sur les postes "achats", "provisions" et "charges exceptionnelles", malgré les baisses constatées sur les autres postes de charge (y compris le poste "personnel"),
- malgré la poursuite du développement de l'activité, recul de 6 % du total des produits du golf sur 2012 ; à tempérer du fait du caractère exceptionnel de l'année 2011 (meilleur exercice sur les 10 dernières années),
- le résultat net excédentaire (+ 198 k€) et rentabilité du site de 10,9 %,
- la réalisation des travaux de mise en conformité et de mise en sécurité des locaux du club house et de la piscine pour un montant de 77 k€.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 14 octobre 2013. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2013, comme ci-après annexée ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2012 produit par la société Blue Green groupe SAUR au titre de la délégation de service public pour l'activité de construction, d'aménagement et d'exploitation du golf de Chassieu.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.